



Conseil d'Administration du 20 MAI 2019

Procès-verbal de séance

AUBENAS – PRIVAS

Présents: Marie Claude Bannier - Guy Blanquer - Lucile Brastel - Michèle Chambon-Oriou
Marie Hélène Dubois - Françoise Flament - Anne Marie Nogaret - Noëlle Ollier – Sylviane
Paulet - Yves Perrin - Edith Roure

Excusés: Patrick Bénard - Michel Deydier - Françoise Roche

Marie Hélène Dubois, Présidente du club, accueille les membres présents et ouvre la séance à 18 H 10.

1- Approbation du compte rendu du CA en date du 6 février 2019

Le compte-rendu proposé aux administrateurs est adopté à l'unanimité.

2- Bilan financier – adhérents par Anne Marie

Adhérents: 408 adhérents dont 10 réciprocitys. L'augmentation du nombre d'adhérents s'explique par le succès de la Rando santé®.

A partir de septembre 2019, les adhésions seront enregistrées pour Aubenas par Noëlle et pour Privas par Françoise sous couvert d'Anne Marie qui reste seule responsable reconnue par la Fédération.

Fin juin, Anne Marie enverra un message à tous les adhérents avec le nouveau bulletin d'adhésion. 2 messages différents seront envoyés :

- l'un pour les adhérents qui doivent fournir un nouveau certificat médical (fin de validité des 3 ans du dernier certificat médical)
- l'autre pour les adhérents qui n'ont pas besoin de fournir un certificat médical

La liste des adhérents qui devront fournir un certificat médical sera consultable dans les locaux.

Compta : à ce jour, le bilan ne relève pas d'écart avec le budget prévisionnel, sauf rando châtaigne qui était prévue à l'équilibre et présente un bilan positif de 3442 €.

A la question posée sur le poste « gestion – secrétariat » : les dépenses relèvent de toutes les fournitures et fonctionnement du club; dans les recettes figurent les intérêts du livret A.

3- Commission formation par Yves

Point sur les formations :

- PSC1 : deux formations étaient prévues : 1^{ère} formation et remise à niveau.

La remise à niveau s'adressait aux animateurs et aux participants titulaires du PSC1 ou d'une mise à niveau depuis 5 ans au plus. La session a été annulée faute de participants répondant à ces conditions.

Seule la 1^{ère} formation a été réalisée le 13 mai et suivie par 12 participants. La formation a été prise en charge par le club. 5 autres personnes sont déjà intéressées par une prochaine formation.

- animateur Rando santé® : une formation était programmée en avril. 2 personnes étaient intéressées mais le stage était complet.

- initiation à la lecture de cartes et orientation : une personne inscrite, une autre intéressée mais non disponible à cette date. La formation serait annulée faute de participants. Post Conseil d'administration, Yves apporte la confirmation de l'annulation effective au 23 mai.

Au cours de la formation PSC1, des suggestions ont été faites pour les trousseaux à pharmacie, notamment pour des poches de froid instantané ou des pansements hémostatiques. A vérifier si les trousseaux en sont munies. Pour rappel : une liste type est préconisée par la FFRP (voir site).

Convention formation – validation :

La Commission Formation s'est réunie le 9 mai et a rédigé une nouvelle convention. Celle-ci fait l'objet d'une relecture et de quelques modifications. 2 points sont soumis au vote des administrateurs :

- Faut-il rembourser les frais de déplacement du domicile au lieu de formation ? Réponse Oui à l'unanimité.

- Faut-il maintenir le paragraphe qui précise que la formation sera prise en charge si le demandeur a déjà animé 9 activités, autres que celle concernée par la formation souhaitée ? 8 Pour, 2 Contre et 1 Abstention. Le paragraphe est maintenu.

4- Point sur les manifestations spéciales par Marie Claude en l'absence de Michel

- repas fin de saison: le mardi 11 juin au lac d'Issarlès

- rando Béthanie: le dimanche 22 septembre. L'organisation est en place. Quelques mises au point sont nécessaires pour les inscriptions.

- week-end des animateurs: les 28 et 29 septembre à l'Areilladou. Marie Hélène propose l'intervention au cours du week-end d'une conférencière sur « les tiques, comment s'en protéger ? » Accord du CA, Marie Hélène contactera l'intervenante. Les repas seront pris sous forme d'« auberge espagnole » du samedi au dimanche midi, petit déjeuner compris. Le club prend en charge l'hébergement. Une rando pourrait être organisée. Des précisions seront apportées ultérieurement par Michel. Marie Hélène enverra un mail aux animateurs pour les informer.

- journée des dirigeants: le samedi 12 octobre à Vogüe

- assemblée générale: le samedi 9 novembre à l'espace Ouvèze à Privas. « Les Evadés », troupe d'improvisation théâtrale animeront la soirée.

5- Partage du fichier adhérents

Les données personnelles des adhérents doivent être respectées. Le fichier comportant Nom, Prénom, Adresse postale, Mail, Téléphone et Qualification est uniquement transmis aux membres du CA, aux animateurs de marche nordique, de Rando santé® et de séjours.

6- Renouvellement des membres du CA à l'AG 2019

Sont renouvelables en 2019 : Michèle Chambon-Oriou, Marie Hélène Dubois, Noëlle Ollier et Françoise Roche. Michèle ne renouvellera pas, Marie Hélène prend le temps de la réflexion, Noëlle se représentera, Françoise était absente et n'a pas donné sa position.

Pour rappel : Robert Malosse qui avait donné sa démission en 2018 n'a pas été remplacé. 2 postes minimum sont donc à pourvoir (Michèle et Robert).

7- Commission séjours- Point sur les séjours par Sylviane

En 2019, 11 séjours ont été programmés. Sylviane souligne la difficulté à se faire rembourser par l'assurance en cas d'annulation pour les randonneurs de Rando santé®. Bien que la prise en charge dans le cadre d'une pathologie existante avant l'inscription au séjour soit prévue au contrat, il faut justifier d'un « nouvel événement » et la procédure est longue et complexe. Sylviane et la commission séjours suivent les dossiers avec attention pour d'éventuelles réflexions.

8 - Questions diverses

- Fête de la randonnée organisée le 26 mai à Saint Etienne de Boulogne : la communauté de communes Aubenas Vals a dans un premier temps contacté le club par mail pour se joindre à l'organisation de cette manifestation. Le club avait répondu positivement. Il n'y a pas eu de suite à cette réponse. La manifestation est malgré tout inscrite sur le calendrier du dimanche

- Rando féminine : Certains participants hors club ont proposé d'apporter leur contribution financière notamment pour le repas offert. Guy estime que « cette manifestation ne devrait engendrer aucun coût financier pour le club comme c'est le cas chaque année: les bénévoles du club donnent déjà de leur temps et, au delà des subventions ou autres aides, le club n'a pas à compléter le déficit de cette manifestation sur ses propres finances pour promouvoir le sport nature pour tous. D'ailleurs les participants à cette journée sont eux-mêmes étonnés de n'avoir rien à payer ». Faut-il demander une libre participation ? L' esprit de cette manifestation créée par le Club n'est pas de faire du bénéfice, mais de promouvoir le sport nature pour tous, et d'en permettre l'accès à celles qui en sont éloignées.

- Le séjour des 3 Ardèche, randonnée des 3 succs aura lieu le 16 septembre.

- Convention du local de Privas : une nouvelle convention a été adressée par la mairie. Elle stipule que le local ne peut accueillir plus de 7 personnes. Les réunions du CA regroupent plus de 7 personnes. La convention n'a pas été signée, des propositions ont été faites par le club pour d'autres salles. En attente de réponse.

- Une réflexion est engagée pour une éventuelle « scission » du club et la constitution de 2 clubs distincts : Aubenas et Privas.

Date prochain CA: La date est fixée au 23 septembre 2019 à 18 H au local de Privas.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les membres présents et lève la séance à 21 H 40.

La Présidente,
Marie Hélène Dubois

Les Secrétaires,
Edith Roure - Françoise Flament